

# L'embellie se poursuit chez les jeunes

**E**n 2015, la demande d'emploi de catégorie A augmente de 1,2 % à La Réunion, soit un rythme moins soutenu qu'à l'échelon national. La demande d'emploi baisse chez les jeunes. Les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée restent fortement touchés. Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés progresse grâce à l'allongement de leur durée moyenne qui compense largement un léger recul du nombre de signatures de nouveaux contrats.

Maurice Colliez, Dieccte

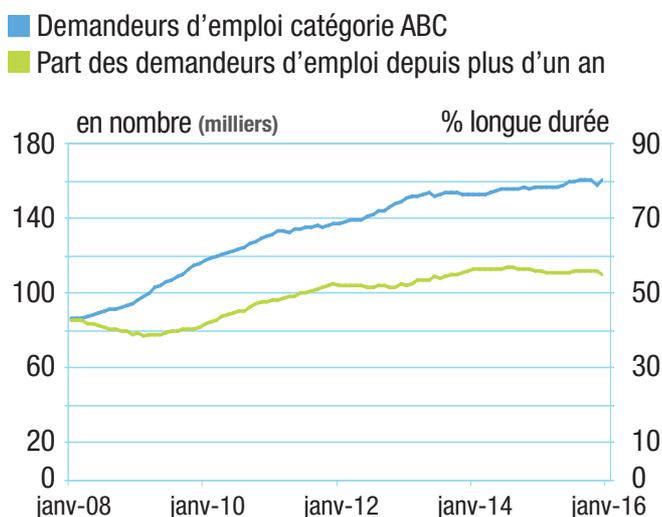
Fin décembre 2015 à La Réunion, 160 810 personnes sont inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C). Parmi elles, 136 220 sont sans emploi (catégorie A) et 24 590 exercent une activité réduite (catégories B, C) (*figure 1*).

La demande d'emploi de catégorie A augmente plus rapidement qu'en 2014 (+ 1,2 % contre

+ 0,9 %) mais moins qu'en France métropolitaine (+ 2,5 %). Pour autant, le nombre de chômeurs au sens BIT baisse car tous les demandeurs ne font pas de recherches actives d'emplois ou ne sont pas immédiatement disponibles pour travailler (formations...). Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 24,6 % à La Réunion, baisse de 2,2 points en un an. La Réunion reste cependant le département le plus touché par le chômage.

## 1 La part des chômeurs de longue durée diminue légèrement

Nombre des demandeurs d'emploi de catégorie ABC à La Réunion et part du chômage de longue durée



Source : STMT, Pôle emploi, Dares.

## Baisse de la demande d'emploi chez les jeunes

Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi de catégorie A diminue sensiblement en 2015 (- 10,3 %). Fin décembre 2015, 19 200 jeunes de moins de 25 ans sont inscrits en catégorie A, soit 2 210 de moins qu'en 2014. Les jeunes ont pu bénéficier de mesures d'accompagnement et d'aides spécifiques de l'État comme les emplois d'avenir ou la garantie jeune et ont pu profiter également de mesures générales visant à abaisser le coût du travail comme le CICE.

À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de 11,6 % chez les seniors, âgés de 50 ans ou plus. Ils représentent aujourd'hui

24 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A. Leur population a doublé en cinq ans en raison notamment de la restriction progressive de l'accès à la dispense de recherche (mesure supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2012) et au resserrement des conditions d'accès à un départ anticipé à la retraite.

Avec 88 720 demandeurs d'emploi de longue durée fin 2015, plus d'un demandeur d'emploi sur deux (55,2 %) est en recherche depuis plus d'un an. Cette part baisse légèrement (- 0,7 point sur un an) et plus particulièrement au deuxième semestre 2014 (- 0,6 point).

### Des bénéficiaires de contrats aidés plus nombreux

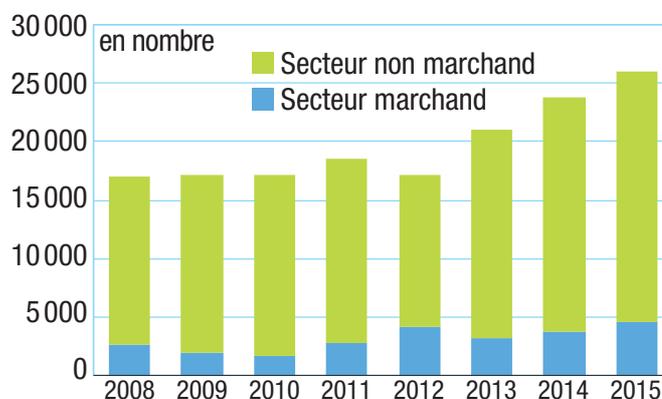
Au 31 décembre 2015, La Réunion compte 26 000 personnes bénéficiaires d'un emploi aidé, soit 9,6 % de plus en un an (*figure 2*). Près de 83 % de ces personnes travaillent dans le secteur non marchand. La part des bénéficiaires de contrats aidés marchands a pourtant fortement progressé en 10 ans : elle est ainsi passée de 5 % en 2005 à 17 % en 2015.

Avec 26 300 nouveaux contrats en 2015, les entrées en emplois aidés reculent de 1,3 % sur un an. Il s'agit majoritairement d'embauches sur des contrats uniques d'insertion (CUI) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE ou CAEDOM) : environ 22 000 contrats de ce type sont signés en 2015 après 23 400 en 2014. La baisse dans le secteur non marchand (- 8 % sur les contrats CUI-CAE) est en partie compensée par le secteur marchand, où les recrutements progressent (+ 9 %) avec 2 770 contrats CAEDOM signés en 2015.

Par ailleurs, 4 400 contrats d'avenir ont été signés en 2015 soit une augmentation de plus de 30 % sur un an. La plupart (84 %) des nouveaux béné-

## 2 Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés progresse de 9,6 % sur un an

Nombre de bénéficiaires de contrats aidés à La Réunion



Source : STMT, Pôle emploi, Dares.

ficiaires de ces contrats travaillent dans le secteur non marchand. Le niveau de qualification des personnes en emplois d'avenir est plus élevé que celui des personnes en CUI-CAE.

Le nombre total de bénéficiaires de contrats aidés continue d'augmenter en partie grâce à l'allongement de la durée moyenne des contrats, qui passe de 12,1 mois en 2014 à 13,5 mois en 2015.

En 2015, 30 % des nouveaux signataires de contrats aidés sont des jeunes de moins de 26 ans. Leur part augmente de 2 points grâce au secteur marchand (+ 5,2 points). Les contrats d'avenir du secteur marchand ont une durée moyenne hebdomadaire de travail de 33 heures. Parmi ces contrats, seuls 30 % sont à durée déterminée.

Enfin, 10 700 personnes bénéficient d'une mesure d'accompagnement vers l'emploi dans le cadre du programme Initiative européenne pour l'insertion des jeunes. D'autres mesures d'accompagnement existent également : aides à la création d'entreprise ou plans de formation. Au 31 décembre 2015, 44 000 Réunionnais bénéficient ainsi d'un contrat aidé ou d'une des mesures d'accompagnement vers l'emploi. ■